



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'US SIRAN CYCLOTOURISME
DU 17 JANVIER 2021**

L'assemblée générale annuelle relative à l'exercice 2020 de l'US SIRAN Cyclotourisme s'est tenue à Siran le Dimanche 17 Janvier 2021 en présence de **Jean-Marc Warlier Président du CODEP, Collette MESPOULHES Présidente de l'US SIRAN et représentant la Municipalité, des membres du Bureau (Pierre Sol et Jean Prieu sont excusés), et quelques licenciés ; soit au total 22 participants.**

André a ouvert la séance en remerciant vivement toutes les personnes présentes malgré les restrictions sanitaires liées à la COVID 19 .

Il a le plaisir de vous présenter quatre cyclos confirmés qui ont manifesté le désir de venir rejoindre notre club :

- Laurent et Christiane Gaillard de Marmanhac,
- Thierry Beaufort de St Paul des Landes,
- Serge Popovitsch de Sansac de Marmiesse.

C'est avec joie que le club accueille ces nouveaux licenciés en espérant faire plus ample connaissance au cours de la saison.

RAPPORT MORAL - ACTIVITES 2020 :

La crise sanitaire qui dure depuis bientôt un an, a fortement perturbé et presque arrêté l'activité des associations et des clubs sportifs comme le nôtre.

Sur le plan national : la plupart des grands évènements cyclotouristes prévus au calendrier ont été annulés et reportés à 2021 comme la semaine fédérale.

Sur le plan départemental : seules deux randonnées FFCT inscrites au calendrier CODEP ont été maintenues : Le Vigean et St Martin Valmeroux, toutes les deux organisées par le club de Mauriac.

Le bureau de notre club ne s'est réuni qu'une seule fois, début Juillet afin de programmer pour la période d'été de dé confinement : deux sorties collectives et la reprise début Aout de l'école cyclo. en suivant les recommandations des autorités compétentes.

C'est ainsi que le 17 Juillet, 21 licenciés se sont retrouvés à Teyssieu autour d'une bonne table ; et pour la traditionnelle randonnée du 15 Août, Emile Monbertrand a guidé 17 licenciés à la découverte du Col de Loutre près de Terrou (Lot).

En dehors de ces deux regroupements, nos licenciés ont géré leurs sorties vélo soit en solitaire, soit en petit groupe s'adaptant tant bien que mal aux mesures sanitaires imposées.

ECOLE CYCLO . :

La surprise de cette année tronquée est venue de notre école Cyclo. Alors que nous n'avions que 11 inscrits au moment de la reprise, nous avons accueilli en deux mois : **8 nouveaux enfants** qui tous ont pris la licence et participé avec assiduité aux sorties du samedi après-midi.

10 sorties se sont étalées du 8 Août au 24 Octobre. Il a fallu s'organiser en conséquence d'autant plus qu'il convenait de respecter les gestes barrières et tenir un cahier de présence à jour avec les numéros de téléphone pour parer à toute éventualité (cas contact).

Nous avons malgré tout réussi sans encombre ces dix rendez-vous avec l'Ecole Cyclo, en constituant la plupart du temps deux groupes et en restant toujours dans le cadre règlementaire imposé par la FFCT concernant le nombre d'animateurs et d'accompagnants requis. En moyenne, le nombre total de participants (enfants et accompagnateurs) étaient de 15 pour ces 10 sorties.

André et Jeannot remercient vivement aujourd'hui tous ceux qui se sont relayés auprès des enfants durant ces trois mois :

- Jean Prieu Responsable de l'Ecole, Marc Bayle, Jérôme Belaubre, Jean Fournol, Nicole et Marc Soulhac et plus particulièrement Laurence Ric, nouvelle licenciée du club.

L'Ecole cyclo. devrait à nouveau fonctionner sur les mêmes bases ce printemps si les mesures sanitaires ne deviennent pas trop contraignantes. Toutefois, il faudra compter sur de nouvelles bonnes volontés pour aider à l'encadrement des jeunes.

LICENCES :

Si l'on compare 2019 et 2020, on constate que finalement le nombre de licenciés reste stable :

2019 : **66** Adultes : 49 Ecole Cyclo. : 17

2020 : **65** Adultes : 46 Ecole cyclo. : 19

Au moment du confinement début Mars 2020, nous avons un déficit de 12 licences. C'est essentiellement le renouvellement des enfants à l'Ecole Cyclo qui a remis à niveau le nombre total des licenciés.

L'effectif des adultes diminue simplement de 3 ; mais risque d'être plus conséquent à l'avenir. Le vieillissement des licenciés s'accroît d'année en année... A ce sujet, les tranches d'âges des licenciés de notre club sont parlantes.

Pour l'année 2020 : L'âge moyen est de 50 ans. Si on enlève l'Ecole cyclo. ; cet âge moyen est de : 66 ans !!!

Tranches d'âges :

- Moins de 20 ans : 19 (Ecole cyclo)
 - 20 à 40 ans : 0
 - 40 à 60 ans : 14
 - **60 à 80 ans : 30**
 - Plus de 80 ans : 2
- La moitié de l'effectif a plus de 60 ans !!!!!

ASSURANCES :

Pour information, la FFCT a été amenée à changer d'assureur, ALLIANZ ayant brutalement décidé de résilier son contrat. C'est désormais AXA qui prend la relève et va assurer la continuité des garanties et options qui sont proposées aux licenciés depuis de nombreuses années.

La procédure de prise des licences reste inchangée avec pour la majorité d'entre nous la formule Vélo Rando Petit et Grand Braquet.

Pour toutes les licences à renouveler, le certificat médical postérieur à 2016 est encore valable cette année ; il suffit simplement d'attester avoir complété le questionnaire santé qui est conservé par le licencié et l'attestation signée qui est remise au club. En cas de doutes sur son état de santé, il est plus prudent de consulter un médecin et obtenir un nouveau certificat. Pour les premières licences, le certificat médical est bien sûr indispensable. Enfin, il est recommandé de bien lire la notice de garanties, ce qui n'est jamais inutile ; par exemple : la présence d'un test à l'effort de moins de deux ans double le montant du Capital Décès en cas d'AVC ou ACV .

Enfin le tarif des licences est inchangé par rapport à l'an passé (Avant Fin Février).

Jeannot Fournol reprend alors en détail la notice d'information Assurances 2021 pour bien montrer les différences d'indemnisations non négligeables entre les formules Petit Braquet et Grand Braquet.

André poursuit en demandant à tous d'être toujours plus prudents et responsables dans la pratique du vélo.

Le respect des règles de sécurité sur la route est une priorité absolue.

Jeannot Fournol indique qu'il serait souhaitable d'avoir un Responsable Assurances au niveau du Bureau pour centraliser toutes les questions sur le sujet. De plus, il souligne l'intérêt de la revue de la FFCT : CYCLOTOURISME (11 numéros pour 25 €) ; l'abonnement est possible sur le site FFCT ou en prenant sa licence.

Jean-Marc Warlier rappelle qu'il est important d'avoir toujours sur soi l'attestation de la Licence sur laquelle figurent les numéros de téléphone à appeler le plus rapidement possible en cas d'accident.

Bilan financier :

Nicole prend la parole pour présenter le bilan financier en détaillant chaque poste de recette et de dépense. Ce dernier est en équilibre compte-tenu du peu d'activités pratiquées cette année. Elle note avec plaisir que toutes les subventions habituelles : Municipalité, Conseil Général, CODEP et FFCT pour l'école cyclo. ont bien été honorées malgré cette année très particulière.

Voir Détail du Bilan financier en Annexe.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Depuis l'Assemblée Générale du 4 Décembre 2016, le Conseil d'Administration de l'association est composé comme suit :

Président : André BALTHAZAR

Vice-présidents : Marc BAYLE, Jean FOURNOL, Emile MONBERTRAND, Pierre SOL

Secrétaire : Gérard CHEVALIER

Secrétaire adjoint et Responsable Ecole Cyclo : Jean PRIEU

Trésorière : Nicole SOULHAC

Trésorier adjoint : Marc SOULHAC

Membre : Bernard BARBET.

André remercie tous les membres du C.A. pour le travail accompli et l'aide précieuse qu'ils ont apportée chacun dans leur domaine dans la gestion du club.

Tous assurent vouloir continuer l'aventure sur les mêmes bases. Toutefois, le Club lance un appel à tout licencié qui souhaiterait intégrer le Conseil d'Administration du club a besoin de toutes les bonnes volontés.

Spontanément, **Jacky Reyt et Didier Maury** répondent favorablement à cette invitation. **Laurence Ric** réserve sa participation au C. A. pour l'année prochaine. André les remercie pour leur volonté de s'impliquer dans le Club.

L'Assemblée passe alors aux votes.

Le Rapport d'Activités, le Bilan Financier et la composition du Conseil d'Administration sont adoptés à l'unanimité.

Gérard Chevalier prend la parole pour inciter chacun d'entre nous à utiliser davantage le site du club <http://us-siran.ffvelo.fr> qui est un véritable outil de communication (par exemple : la Bourse aux échanges ou ventes).

Il donne aussi quelques précisions pour éditer sans trop de difficultés sa licence sur le site de la Fédération. Lorsque Gérard a saisi l'adhésion sur le site de la FFCT, le licencié reçoit un mail indiquant que la licence est disponible. Pour se connecter directement sur le site de la FF ; souvent, le mot de passe doit être réinitialisé. L'attestation de licence peut être aussi téléchargée sur le Smartphone.

Emile Monbertrand donne quelques précisions sur le voyage aux Baléares. A l'heure actuelle, le voyage est reporté à Octobre 2021. Il est encore possible de s'inscrire pour participer à ce voyage (contacter Milou). Il poursuit son intervention par quelques idées de Rando. sympathiques ; par exemple, le Canal du Midi qu'il a effectué cet été avec son petit-fils.

Jeannot Fournol rappelle à l'assistance qu'il ne faut pas oublier les « anciens ». Il fait alors l'éloge de quelques cyclos ou personnes ayant œuvrés pour le cyclotourisme disparus cette année ou malades, et qui ont marqué la vie de notre Club.

Colette Mespoulhès, en tant que Responsable de l'USS SIRAN et représentante de la Municipalité, est satisfaite de la bonne santé du club et de la vitalité de son Ecole Cyclo. , qui apporte un peu de vie dans la Commune. La Municipalité continuera sa contribution au club.

Jean-Marc Warlier intervient en relatant les grandes difficultés dans lesquelles se trouve le CODEP du Cantal ; lui-même désirant arrêter la Présidence et les autres membres du Bureau n'étant pas candidats pour poursuivre leurs activités. Il indique cependant que le stage de Recyclage des Moniteurs prévu à Siran aura bien lieu sous sa responsabilité dès que cela sera possible. Il rappelle son attachement au club de Siran et souhaite toujours maintenir ses bons rapports.

André Balthazar précise que compte-tenu de la crise sanitaire qui persiste ; c'est encore prématuré de confirmer des activités et manifestations organisées habituellement par le club pour 2021.

Cette Assemblée Générale, un peu particulière, se termine alors sur une note plus optimiste avec la remise à notre ami Emile Monbertrand de la Médaille d'Argent Fédérale de la F F C T pour quarante ans de services rendus au club de Siran et au Cyclotourisme en général.

Milou, très honoré, souligne que outre l'aspect sportif l'engagement dans ce club lui a permis de nouer des relations humaines appréciables et durables.

ANNEXE : **Bilan financier 2020****Report 2019** : 6170,22**Dépenses**

-AG 2019 :apéro+compl repas licenciés	249,14
-Vélo Contact 2019	317,80
-Téléthon 2019	61,97
- Téléthon 2020	70,00
-Reversement Aux animateurs pour Cantal Tour Sports	156,00
-Frais réunions +sorties	176,70
-Rembt aux licenciés concernés, pour manif.labélisées 2019, versé par club	170,00
-Frais gestion	39,00
-Frais envoi chéquier	2,00
-Licences FFCT 2019	2516,50
-Ecole cyclo :	
-Frais déplacements	46,00
-Frais divers	41,00

TOTAL : 3846,11**Recettes**

-Equipements	168,50
-Sponsor vélo contact	60,00
-Intérêts année 2019	26,07
-Participation Codep à Cantal tour sports	156,70
-Subvention commune	400,00
-Dotation EC	192,00
-Cot.club + cartes membre	252,00
-Licences FFCT	2234,00
-Département du Cantal Pour école cyclo	300,00

TOTAL : 3789,27**Déficit** : 3846,11-3789,27=56,84**Solde au 1/12/2020** :6170,22 – 56,84 = **6113,38****Commentaires bilan financier 2020**

Prix de revient de vélo contact : 317,80- 60,00 = 257,80 euros

Pour les licences : à notre charge : -la réaffiliation 2020 : 50,00 euros

- L'assurance option A : 25,00 euros
- L'assurance option B : 25,00 euros (habituellement remboursée par l'association des gorges de la Cère)

On vient de toucher la participation du Codep aux licences école cyclo ; 133,00 euros (non comptabilisée dans le bilan financier .